

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE
SEANCE DU 14 octobre 2024

Date de convocation : 8 octobre 2024
Nombre de Conseillers : 14
Effectif légal : 15

En présence : 12
En absence : 2
En votant : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Emilie FREYCHE – Maire de la Commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Patrick BRIOL, Marie-Hélène GAULTIER, Bruno RENVOISÉ, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Marc MIRANI, Pascale RIBES, Céline VANNIER, Nathalie ROUQUET, Laurent PAIRASTRE et Dominique LEVRAT.

Excusés : Guibert MONGIS, Benjamin HERVÉ.

Stéphane LABIT a été nommé Secrétaire de séance.

Objet : ENTRETIEN DES ARBRES DE LA COMMUNE

Madame le Maire présente le devis de la société JARDIN JOYEUX HOMMES HEUREUX, relatif à l'entretien de l'ensemble des arbres de la commune. Elle précise que les agents du service technique ne sont pas équipés ni formés pour le faire. Elle souhaite que ce soit réalisé par une entreprise spécialisée. Le devis s'élève à 3300 euros TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres ;

- **ACCEPTÉ** le devis de la société JARDIN JOYEUX HOMMES HEUREUX
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ledit devis et tous documents afférents.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

A Caujac, le 14 octobre 2024

Le secrétaire de séance

Stéphane LABIT



Le Maire,

Émilie FREYCHE

